**[ LES CHINOIS RACHÈTENT MASSIVEMENT LES PROPRIÉTÉS ET CHÂTEAUX BORDELAIS](http://www.lesclesdumidi.com/actualite/actualite-article-52717741.html)**

[Immobilier](http://www.lesclesdumidi.com/actualite/actualite-categorie-immobilier.html) | [Réagir à l'article](http://www.lesclesdumidi.com/actualite/actualite-article-52717741.html#ancrecomm)



Les Chinois ont découvert avec beaucoup d'intérêt il y a quelque temps les crus bordelais dans leur majorité classée. En Chine, la boisson est tendance et constitue la référence en termes de qualité.
Actuellement, l’engouement est tel que le pays a devancé les États-Unis dans le classement des plus gros acheteurs de bordeaux. Et pour mieux contrôler le processus de production, les Chinois préfèrent aller à la source. En Gironde, près de 30 châteaux sont désormais la propriété d’investisseurs chinois.

Le succès bordelais en Chine et la disgrâce des domaines viticoles en France

En Chine, la mode est au vin, mais pas n’importe lequel : les Chinois exigent du bordelais. Flairant le filon, les investisseurs commencent à accourir en [**territoire girondin**](http://www.lesclesdumidi.com/immobilier/immobilier-gironde-bordeaux.html). C’est ainsi le cas du gouvernement chinois qui, par l’intermédiaire de la société Cofco dont il est l’actionnaire majoritaire, a investi dans un vignoble français. Mais le bordelais apprécié des Chinois répond à trois critères bien précis à savoir doux, fruité et avec une robe rouge profond, car le palais chinois n’affectionne que difficilement l’amertume et les tannins.
En raison de cette spécificité, il est préférable pour les investisseurs d’acquérir des vignobles entiers pour s’assurer que le vin produit corresponde aux goûts des consommateurs chinois.
En effet, en procédant ainsi, tout le processus de production est contrôlé, la qualité assurée et la commercialisation maîtrisée.
À noter que l’intégralité de la production est exportée vers la Chine.
Si la Chine s’intéresse aux domaines viticoles français, la France semble s’en désintéresser au grand désarroi de ces vastes domaines.
D’autant que la région girondaise a été durement affectée par la récession. Sans compter sur la complexité du droit des successions français qui a engendré un morcellement en petites parcelles des grands domaines ou même la disparition de ces derniers suite à des litiges familiaux. Enfin, beaucoup d’enfants n’ont pas souhaité reprendre le domaine de leurs parents.

Le terroir préservé par les Chinois

Contre toute attente, les Français, connus pour être extrêmement jaloux de leur patrimoine quel que soit le domaine, ont bien pris l’arrivée de ces [**investisseurs dans la région de Bordeaux**](http://www.lesclesdumidi.com/immobilier/investisseur_immobilier-gironde-bordeaux.html). Ces derniers sont d’ailleurs vus par la plupart comme des rédempteurs dans une région menacée de faillite.
En tout cas, la majorité est persuadée qu’ils ne mettent en péril ni le patrimoine ni la culture française, car leur démarche consiste à acheter puis à rénover le château et à moderniser l’appareil de production afin d’obtenir une véritable entreprise commerciale.
Par ailleurs, cette exportation vers la Chine constitue l’ouverture à un nouveau marché et contribue dans le même temps à la popularité du vin français dans le monde.
Il n’est pas sans rappeler que la France n’a plus le monopole du marché britannique suite à des problèmes de qualité des crus.
La Chine est donc une nouvelle opportunité. Concernant les intermédiaires – communément appelés « négociants » - entre les producteurs et les revendeurs français, Christine Guillard, membre de l’Union des maisons de bordeaux dans lequel sont regroupés les négociants, assure qu’ils n’ont aucun souci à se faire étant donné que le volume exporté en Chine ne représente qu’une faible proportion par rapport à la production nationale.